

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
 Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 28 octobre 2019

Données importantes de politique monétaire pour la semaine se terminant le 25 octobre 2019

Taux d'intérêt

En %

Date	Taux directeur de la BNS ¹	SARON Clôture du négoce ²	Taux spécial (facilité pour resserrements de liquidités) ³	Taux d'intérêt sur les avoirs en comptes de virement ⁴
21.10.19	-0.75	-0.737	0.50	-0.75
22.10.19	-0.75	-0.739	0.50	-0.75
23.10.19	-0.75	-0.739	0.50	-0.75
24.10.19	-0.75	-0.739	0.50	-0.75
25.10.19	-0.75	-0.735	0.50	-0.75

1 Du 3 janvier 2000 au 13 juin 2019, la Banque nationale assignait une marge de fluctuation au Libor à trois mois pour le franc. A compter du 13 juin, elle fixe le taux directeur de la BNS. Pour de plus amples informations, voir le communiqué de presse [du 13 juin 2019 sur son appréciation de la situation économique et monétaire](#).

2 Le SARON est un taux d'intérêt de référence du marché monétaire en francs pour les prêts gagés au jour le jour. Il est calculé sur la base des données (transactions effectivement conclues et offres contraignantes) de la plateforme de négoce électronique de SIX Repo SA. Le SARON est administré par [SIX](#).

3 Le taux spécial est calculé sur la base du taux directeur actuel de la BNS, majoré de 50 points de base. Il s'élève toujours à au moins 50 points de base.

4 Prélevé uniquement sur la part des avoirs en comptes de virement excédant un certain montant (montant exonéré).

Communiqué de presse

Moyenne des avoirs à vue en francs à la BNS, pour la semaine se terminant le 25 octobre 2019

En millions de francs

Avoirs en comptes de virement des banques en Suisse	487'949
Autres avoirs à vue en francs	104'425
Total des avoirs à vue en francs à la BNS	592'374

Réserves minimales: avoirs en comptes de virement des banques en Suisse, en moyenne de la période d'application⁵

En millions de francs

Période d'application précédente Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement	Période d'application en cours Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement
20.09.19	476'208	25.10.19	488'639
27.09.19	477'716		
04.10.19	478'842		
11.10.19	480'517		
18.10.19	481'027		
Valeur en fin de période	481'119		

⁵ La période d'application s'étend du 20 d'un mois au 19 du mois suivant.

Réserves minimales: accomplissement de l'exigence au cours des 12 dernières périodes d'application

En millions de francs

Période d'application	Exigence	Actifs pouvant être pris en compte ⁶	Billets et pièces suisses	Avoirs en comptes de virement à la BNS	Accomplissement en %	Taux d'intérêt ⁷ en %
20.09.18 - 19.10.18	16'553	473'389	6'300	467'089	2'860	3.25
20.10.18 - 19.11.18	16'715	475'074	6'283	468'790	2'842	3.26
20.11.18 - 19.12.18	16'829	474'777	6'411	468'366	2'821	3.26
20.12.18 - 19.01.19	16'947	483'524	6'768	476'756	2'853	3.27
20.01.19 - 19.02.19	17'139	489'337	6'397	482'940	2'855	3.27
20.02.19 - 19.03.19	17'096	491'903	6'533	485'370	2'877	3.27
20.03.19 - 19.04.19	17'110	488'606	6'756	481'850	2'856	3.26
20.04.19 - 19.05.19	17'122	485'895	6'644	479'251	2'838	3.29
20.05.19 - 19.06.19	17'333	474'966	6'578	468'388	2'740	3.27
20.06.19 - 19.07.19	17'306	477'326	6'553	470'773	2'758	3.26
20.07.19 - 19.08.19	17'275	477'248	6'489	470'759	2'763	3.26
20.08.19 - 19.09.19	17'275	483'195	6'542	476'652	2'797	3.26

⁶ Somme des billets et pièces suisses ainsi que des avoirs en comptes de virement à la BNS.

⁷ Pour le calcul de la pénalité applicable en cas de non-respect de l'exigence en matière de réserves minimales.